BULLETIN TRIMESTRIEL du Syndicat National des Enseignements du Second degré (SNES-FSU)

Mel: s3nic@sinco...
CM Marselle Gambetta
Périodique inscrit à la commission
paritaire du 30.09.2020 sous le
n°0920S05550
ISSN:11529954 SECTION ACADEMIQUE DE NICE 264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE Tél: 04 97 11 81 53 Fax: 04 97 11 81 51

Abonnement annuel 3 € Imprimerie spéciale SNES

ction de la publication : JL Cinque Prix au n° 1 € -

S3 aux trésoriers - Nice, le 24 août 2018

Supp. 1 au NICE-SNES n°249 de juillet 2018

### SYNDICALISATION TRESORERIE

#### Sommaire

Edito	p 1
Le bilan de la campagne de syndicalisation 2017 - 2018	p 2
Le contenu de cet envoi	pω
Le travail du trésorier	pσ
Les modes de règlement de la cotisation	p 4
Consulter la liste des syndiqués par Internet	D.Q
Bulletins d'adhésion (5 ex)	Encart 1
Liste des syndiqués de l'établissement (au 23 juillet 2018)	Encart 2
Barème de cotisations (affiche A3)	Annexe 1

aggravé le contentieux salarial (hausse de la CSG, éléments de PPCR repoussés). d'indice, journée de carence, hausse des cotisations retraites), des nouveautés qui rompent les engagements pris ont par une nouvelle baisse du pouvoir d'achat. En plus d'un retour de vieilles recettes (gel de la valeur du point L'année qui vient de s'écouler a été marquée pour les personnels actifs et retraités de la Fonction Publique

elles prendront une autre ampleur avec les réorganisations prévues (fusion d'académies, nouveau lycée). Publique. Les 120 000 suppressions de postes annoncées ont commencé avec des pertes d'emplois de stagiaires, D'une manière générale, le nouveau gouvernement poursuit voire amplifie les attaques contre la Fonction

que soit l'ancien rythme actuel de promotion, les effets seront positifs pour tous les collègues Psy-EN). En considérant l'ensemble des mesures sur une carrière complète, par rapport aux actuelles grilles, quel améliorés) certaines avancées sont positives (augmentation des contingents de promotion à la hors-classe, n'impacteront pas tous les collègues de la même façon (les débuts de carrière ne sont pas significativement (en particulier faire de la grille des agrégés revalorisée la référence pour tous). Même si les mesures actées revalorisation très nette des fins de carrières avec la création de la classe exceptionnelle, voire de deux pour les Il y a pourtant des acquis obtenus par le PPCR. Mais nous sommes encore loin des mandats du SNES-FSU

dans le Supérieur. Education Prioritaire) et une sélection des élèves facilitée par l'architecture du futur lycée en lien avec l'orientation concurrence des personnels censée améliorer le Service Public (part de primes en fonction du « mérite » en aucune remise en cause de l'autonomie locale qui est à la base des réformes du lycée et du collège, une mise en En ce qui concerne nos métiers, les annonces en tous genres du nouveau ministre ne peuvent surprendre :

personnels ne verront aucune amélioration dans l'accomplissement de leurs missions au service des élèves. et inutiles. Bref les années se suivent et malheureusement se ressemblent : dans la plupart des établissements, les PsyEN doivent défendre leurs missions vis à vis des Régions, tous doivent faire avec des injonctions chronophages continue est délaissée, les conditions pour se présenter aux concours réservés sont toujours très restrictives, les Enfin, la formation initiale est toujours loin de nos attentes (absence de pré recrutements), la formation

actualisés lors des congrès de l'an dernier, qu'il porte la parole des personnels et qu'il se présentera devant eux lors est mise en cause quand le gouvernement veut en finir avec les CAP actuelles. C'est sur son bilan et ces principes, collectifs (carrière, mobilité, indépendance...), leurs qualifications, leurs statuts, leurs métiers. C'est son action qui les soutient et les conseille face à l'État-employeur et à ses représentants; il défend leurs droits individuels et des élections de décembre. Le SNES-FSU est une force de proposition et de lutte. Il informe les enseignants, CPE, PsyEN, AED, etc.,

Plus que jamais, agir pour ses droits c'est adhérer ou ré-adhérer au SNES-FSU!

# LA BILAN DE LA CAMPAGNE DE SYNDICALISATION 2017 - 2018

#### Bilan général :

Année	Adhérents	Adhérents	Différence	Adhérents fin	Différence	0/
scolaire	Juillet An-1	rentrée	(reçu mutation)	d'année	(fin d'année-rentrée)	% sui leillee
2006/2007	2394	2404	10	2411	7"	100,3
2007/2008	2411	2493	82	2481	-12	99,5
2008/2009	2481	2519	38	2409	-110	95,6
2009/2010	2409	2473	64	2357	-116	95,3
2010/2011	2357	2397	40	2333	-64	97,3
2011/2012	2333	2344	11	2318	-26	98,9
2012/2013	2318	2336	18	2193	-143	93,9
2013/2014	2193	2234	41	2215	-19	99,1
2014/2015	2215	2227	12	2133	-94	95,8
2015/2016	2133	2160	27	2151	-9	9,66
2016/2017	2151	2166	15	2153	-13	99,4
2017/2018	2153	2146	-7	2188	42	102,0

Après deux années de relative stabilité, pour la première fois depuis 10 ans, le potentiel de rentrée a été dépassé et le nombre d'adhérents a augmenté (+ 35). Un rebond qu'il faudra entretenir pour retrouver les données plus anciennes. La tendance nationale est moins marquée : le nombre d'adhérent a progressé de 0,3 % (contre 1,6 % dans notre académie).

## LES INDICATEURS DEPARTEMENTAUX:

			Ad	Adhérents			<u>-</u>
	1er juillet 2017	1er septembre 2017	2017./ 2018	Ecart rentrée	Ecart année dernière	% sur rentrée 201 <b>7</b>	juillet 2018
MA	1228	1189	1198	+9	-30	100,7	233
VAR	925	957	990	+33	+65	103,4	168
TOTAL	2153	2146	2188	+42	+35	102,0	401

Les deux départements on atteint l'objectif de rentrée, ce n'est pas arrivé depuis 10 ans. On note une quasi stabilité dans le 06 et une augmentation significative dans le 83 (+ 3 %), d'autant plus que la perte avait spectaculaires! avoisiné les 4 % dans ce département l'an dernier. Une relance y a été menée de manière acharnée et durable. Ses effets sont

#### 2 STRUCTURE DES AJ:

	-14		+49	Ecart
20,5	448	79,5		2017/2018
21,5	462	78,5	1691	2016 / 2017
%	Nombre	%	Nombre	
AJ NA + NAA	AJ NA	D	AJFIC	
		***************************************		

Parmi les 2146 (en diminution de 20) adhérents du potentiel de rentrée, 1740 ont renouvelé leur adhésion en 2017-2018, soit un taux de renouvellement de 81,1 %, en progrès. Pour la première fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps, il dépasse le taux national (80,0 m) aprendère fois depuis très longtemps (80,0 m) aprendère fois depuis très le fois depuis depuis de la fois depuis de la fois de la foi

forte syndicalisation des stagiaires est toujours une caractéristique de notre académie. La baisse du nombre de nouveaux adhérents s'explique par celle du nombre de stagiaires dans notre académie. En effet la très

Le taux académique de non à jour ne dépend pas du type d'établissement (collège ou lycée) cette année. Nationalement il est

Les 218 (-1) retraités représentent 10 % des syndiqués (12,2 % nationalement)

Enfin, environ 34 % (+ 3 %) des adhérents ont choisi le prélèvement automatiquement reconductible. Ils sont donc AJFUT à cette rentrée. Le sont aussi les collègues qui ont adhéré en juillet et en août et dont le bulletin a été saisi.

## LE CONTENU DE CET ENVOI

Internet, sur le site national, la liste des syndiqués. Vous trouverez également dans cet envoi celle de votre établissement au ler établissement (départ à la retraite, détachement, non titulaires ...) ; n'hésitez pas à nous faire part des éventuelles modifications les affectations des stagiaires. Il est possible que vous trouviez sur cette liste des personnels ne faisant plus partie de votre septembre 2018. Elle a été établie à l'issue des groupes de travail sur les rattachements et les affectations annuelles des TZR et Des bulletins d'adhésion, une affichette « Barème des cotisations 2018 - 2019 », un mode d'emploi pour consulter par

Pour rappel: nomenclature de la situation des syndiqués

A.A: Ancien Adhérent NAJ en 2017 - 2018 mais à jour avant).

N.A.J.: Non A Jour (adhérent de l'année dernière)

A.J.: Adhérent ayant déjà payé la cotisation 2018 - 2019 parmi lesquels on distingue

A.J.FID: « Adhérent à jour fidèle » adhérent cette année et l'année précédente

A.J.NA: Adhérent à jour « nouvel adhérent » (pas adhérent l'an dernier)

A.J.NAA: Adherent à jour "nouvel ancien adhérent" (adherent ayant payé la cotisation 2018 - 2019, pas celle de

l'année 2017 - 2018 mais adhérent avant cette année).

avant la date officielle d'adhésion et qui peuvent avoir choisi d'autres moyens de paiement). de ceux ayant opté pour des prélèvements automatiques reconductibles mais aussi de collègues dont l'adhésion a été saisie A.J.FUT : Adhérent à jour qui va devenir AJFID ou AJNA ou AJNAA à une date postérieure à la date du jour (cas classique

PRA: Prospect autorisant (a envoyé une fiche l'année dernière ou cette année sans adhésion).

PRN: Prospect non autorisant (a envoyé une fiche syndicale il y a plus d'un an et n'a pas adhéré)

de la presse syndicale en début d'année (comme les AJ pendant l'année). En début d'année, les syndiqués de la liste apparaissent soit NAJ soit AJFUT soit PRA. Ces trois catégories sont destinataires

## LE TRAVAIL DU TRESORIER

#### • Dès la rentrée :

- Afficher le barème des cotisations, le compléter en y notant le nom du Trésorier de S1.
- Contacter les anciens adhérents : leur demander de compléter la fiche de ré adhésion qu'ils ont reçue à domicile, de signer la partie « à compléter obligatoirement » et de corriger si nécessaire les renseignements inexacts.
- anciens de l'établissement qui ont « oublié » de cotiser l'an dernier, personnels d'éducation et de surveillance, conseillers d'orientation psychologues et directeurs de CIO Proposer l'adhésion à tous les personnels : professeurs titulaires, stagiaires et contractuels nouvellement nommés,
- nom du Secrétaire de S1 et celui du Trésorier. Renvoyer rapidement les cotisations (même avec un seul adhérent) et nous communiquer en cas de changement le
- Signaler les adhérents ayant quitté l'établissement (retraités, TZR affectés ailleurs, détachés <u>:</u>

## **2** Les consignes permanentes :

- recevoir la presse et leur carte d'adhérent le plus rapidement possible. ENVOYER IMMEDIATEMENT LES BULLETINS DES NOUVEAUX ADHERENTS pour qu'ils puissent
- Ne pas attendre d'avoir plusieurs adhésions pour faire un premier envoi.
- de modification (échelon, adresse, coordonnées bancaires ...) leur domicile un état prévisionnel des prélèvements à venir. Il n'est nécessaire de retourner cette fiche qu'en cas A propos des collègues ayant opté pour des prélèvements automatiques reconductibles : ces collègues reçoivent à
- Enfin, ne pas oublier que, traditionnellement, la période de septembre à décembre regroupe la plupart des adhésions. Les opérations de gestion des deuxième et troisième trimestres (promotions, mutations ...) ne permettent pas de changer significativement la tendance de début d'année. D'autre part, le taux de renouvellement d'adhésion est meilleur lorsqu'elle a été réalisée tôt l'année précédente. Le rôle du trésorier est donc crucial en début d'année pour animer la campagne de syndicalisation

Une date importante pour les prochains envois : avant les vacances de Noël pour les réductions d'impôts 2018

mandat SEPA rempli) ne pourra être enregistrée. Il faut toujours avoir présent à l'esprit le fait qu'une adhésion qui nous parvient incomplète (sans bulletin d'adhésion, sans

L'an dernier, le délai maximal entre l'arrivée au local académique d'un bulletin bien rempli et sa saisie, n'a jamais dépassé une

#### Les envois au S3:

Il faut veiller avant tout:

- pour les paiements par chèques : à les envoyer SIGNÉS au S3 avec les bulletins d'adhésion
- d'identité bancaire Pour les paiements par prélèvements : joindre le mandat SEPA rempli, signé et accompagné d'un relevé

Ce mandat doit contenir deux identifiants mentionnés sur les RIB :

- l'IBAN (Identifiant International du Compte Bancaire) qui est composé du numéro de compte précédé par le code du pays (4 caractères commençant FR pour la France),

- le BIC (Code d'Identification de la Banque) composé généralement de 11 caractères. Ce mandat est récurrent (par opposition à un usage unique) pour permettre plusieurs prélèvements dans l'année. Cela ne veut pas dire qu'il est automatiquement reconductible, il faut toujours pour cela le demander expressément sur le bulletin.

## LES MODES DE REGLEMENT DE LA COTISATION

Le SNES propose quatre modes de paiement de la cotisation :

- Paiement par chèque(s) (à l'ordre du SNES)
- 0 Paiement par prélèvements automatiques non reconductibles. Valable seulement pour l'année scolaire en cours
- son adhésion ou en modifier le mode de règlement. mêmes dates. L'adhérent sera informé en début d'année du montant de chaque prélèvement et pourra à tout moment suspendre O Paiement par prélèvements automatiques reconductibles. Les prélèvements seront reconduits les années suivantes aux

Si les coordonnées bancaires sont inchangées, une application sur le site national permet de renouveler l'adhésion en ligne par

requiert pas de contact avec la trésorerie académique (qui est quand même informée des transactions effectuées!) Paiement par carte bancaire : en utilisant le formulaire du site national. L'opération est entièrement automatique et ne

#### Quelques remarques:

- paiement de la cotisation en 10 prélèvements (les prélèvements interviennent vers le 10 du mois). La CA nationale de juin a décidé de proposer à nouveau en début d'année scolaire un étalement maximal du
- Les cotisations 2018-2019 sont les mêmes que celles de l'an dernier (la valeur du point d'indice est inchangée).
- sur le bulletin de renouvellement envoyé fin août par la trésorerie nationale. Comme l'an dernier, les avancements d'échelon, les promotions de grade et de corps devraient être pris en compte
- Après la fin du mois d'octobre, le nombre de prélèvements possible diminuera de mois en mois. Par exemple, à la fin du mois de mai on pourra encore faire 2 prélèvements.
- d'un chèque est de 6 mois. Il convient d'en tenir compte si on fait plus de 6 chèques ! chèques seront encaissés en fin de mois après le virement du salaire. Attention aux dates ! La durée de validité Il est toujours possible de faire plusieurs chèques pour payer sa cotisation, à condition que ces chèques soient tous faits en même temps et que l'encaissement du dernier chèque puisse se faire au plus tard en juillet 2019. Ces
- nécessite généralement 3 semaines après l'enregistrement de la cotisation. En cas de perte, la trésorerie du S3 Chaque adhérent recevra sa carte accompagnée de l'attestation de cotisation. Cet envoi est assuré par le S4 et fournira sur simple demande une copie de cette attestation ... qui peut aussi être éditée à partir du site national.

#### Aspect fiscal : le crédit d'impôt

Depuis l'année civile 2012, la cotisation syndicale, dans des conditions prévues par la loi (66,6 % de son montant et si le collègue n'a pas opté pour les frais réels), ouvre droit à un crédit d'impôt. Il suffit d'indiquer sur la déclaration de revenus le montant de la cotisation.

Ainsi, si le foyer fiscal est imposable, ce crédit vient en déduction du montant de l'impôt.

obstacle à la syndicalisation de collègues à faibles revenus (par exemple celle des non titulaires). Si le foyer fiscal n'est pas imposable, ce crédit sera alors remboursé par l'administration fiscale. Ce dernier point enlève un

Dans les deux cas, la cotisation ne coûte en fait qu'un tiers du montant indiqué. Les attestations sont fournies par le S4 lors de l'envoi de la carte d'adhésion qui parviendra au domicile du syndiqué. Même si cette attestation n'est plus à joindre à la déclaration de revenus, il faut la conserver trois ans.

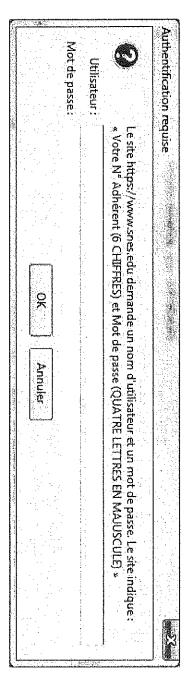
Bien cordialement

Ś Les secrétaires généraux : F. Langoureau, A. Galan ; le trésorier académique : F. Gauvrit ; le trésorier académique adjoint :

## Edition de la liste des syndiqués par internet

permettant de générer la liste des syndiqués de leur établissement. Le S4 a mis à la disposition des collègues secrétaires ou trésoriers de section d'établissement un outil

par la page d'accueil du site national puis Espace militants\Outils pour le S1 puis Listes d'adhérents On peut y accéder directement à l'adresse https://www.snes.edu/private/spip.php?article16289 ou en passant Il faut alors s'identifier à l'aide du numéro d'adhérent à 6 chiffres et du code confidentiel à 4 lettres (en



présentations sont possibles): On a alors accès à la liste contenant tous les collègues de l'établissement présents dans le fichier (diverses

Listes d'achérents
dimanche 12 janvier 2014
11/wres : \$3
Académie Assassina Assassina sa
Département : Alpes-Maritimes
1 1
Établissement: NICE - LYCEE THIERRY MAULNIER
Options de soite
CAdresse Stablissement
Aussi les NAJ (déjà dans les listes d'adhérents) Titre
Pled de page
(Liste_Adherents) (Liste_Elections)

syndicalisation dans l'établissement. Cette liste est un extrait en temps réel du fichier national. Elle permet donc un suivi immédiat de l'état de la Les informations données comprennent, entre autres, la situation syndicale et la date de la dernière cotisation

changent d'établissement durant l'année (TZR, non titulaires). D'autre part, nous espérons qu'elle améliorera le lien S1-S3 indispensable pour fidéliser des collègues qui

Pour contacter la trésorerie académique : par mail tresorerie@nice.snes.edu ou par téléphone 04 97 11 81 56.

#### **BULLETIN D'ADHESION** 2018 -2019

A remettre au trésorier du SNES-FSU de votre établissement ou à votre section académique : 264 boulevard de la Madeleine – 06000 Nice / 04-97-11-81-53 / s3nic@snes.edu
Il est indispensable de dater et signer le cadre ③.



SIGNATURE:	S   N
lex 13	Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage Pour le compte de :   NOMES SNES   ADRESSENAMINATION SNES 46, avenue d'Ivry   ADRESSENAMINATION SNES Ref : COTISATION SNES
sbiter votre compte et (B) votre  us avez passée avec elle.  ve droits, concernant le	MANDAT  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.  Vous béniellez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.  Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir aupris de votre banque.
Signature	Paiement par chèque joint à l'ordre du SNES-FSU Date
pis modes de paiement proposés. que avant fin octobre. t devant intervenir au plus tard en août. en début d'année scolaire. Je pourrai alors dénoncer ue pour les prélèvements reconductibles, valables	Interestation:    Expoir barème   Puis cocher l'un des trois modes de paiement proposés.
carrière. Je demande au Snes de me communiquer les es et l'autorise à faire figurer ces informations dans des corisation est révocable par moi-même dans les mêmes mutation, promotion, hors classe)	J'accepte de fournir au Snes et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Snes 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.  J'accepte de ne recevoir que par messagerie électronique les informations concernant ma carrière (mutation, promotion, hors classe)
enseignant   en s i s   en classe prepa enseignant au   CNED   Canopé    Conseiller pédagogique tuteur	Etablissement d'exercice si différent :   Nom et ville
n formation	Etablissement d'affectation :
☐ Retraité (Les retraités et CFA paient leur cotisation au trésorier des retraités de leur département)	Mail:
Stagiaires en situation □ par concours □ liste d'aptitude	Téléphone fixe Téléphone portable
cochez les cases selon votre situation : Stagiaires	Code postal Ville ou pays étranger
Echelon date promotion :	boite postale - lieu dit - ville pour les pays étrangers
Discipline	N° et voie (rue bd)
Situation administrative (pour les titulaires)  Titulaire poste fixe Tit sur ZR.  Si temps partiel, quotité	Nom patronymique (de naissance)  Prénom  Résidence bâtiment escalier
Congé ou détachement (préciser sa nature)	Sexe: Masc
Categorie (cerune agrege nors crasse chaire sup. maître aux. contractuel vacataire AED PsvEN Coe)	Identifiant SNES-FSU (si vous étiez déjà adhérent)



## Barème des cotisations -**Académie : NICE 2018-2019**

Vous bénéficiez, que vous soyez imposable ou non, d'un crédit d'impôt égal à 66% de votre cotisation.\*

\* sauf déclaration aux frais réels où la cotisation est comptabilisée dans les frais professionnels

Entre parenthèses le montant d'un des 10 prélèvements si vous payez par prélèvement automatique. ntant des prélèvements pourront être ajustés pour que le dernier ait lieu au plus tard en août 2019 en fonction de la date de ré de réception du bulletin.

contacter ue. 39 E	ptionnelles : cor ier académique. n minimale : 39	Situations exceptionnelles : contacter le trésorier académique.  Cotisation minimale : 39 €	Situatio le Ca	190 € (19,0€) &S €	170 € (17,0€) 58 €	150 € (15,0€) 51 €	130 € (13,0€) 45 €	100 € (10,0€) 34 €	70 € (7,0€) 24 €	40 € (4,0€) !4 €	Contractuel-les - MA  Coût réel après crédit d'impôt
ire 39 €	le vie scola AESH):	Personnels de vie scolaire (AED, AVS, AESH): 39 €	Pe (Al	2601 € et plus	2301 € à 2600 €	2001 e à 2300 e	1701 € à 2000 €	1401 € à 1700 €	1101 € à 1400 €	Inf. à 1100 €	Traitement brut mensuel en E
partiel : nelle à la travail	Mi-temps ou temps partiel : cotisation proportionnelle à la quotité de temps de travail.	Mi-tem cotisation quotité	362 € (36,26) 124 €	344 € (34,46) 117 €	332 € (33,26) //3 €	310 € (31,0€) 106 €	294 € (29,4€) 100 €	278 € (27,8€) 95 €	265 € (26,5€) 91 €	251 € (25,1€) 86 €	Chaires supérieures  Coût réel après crédit d'impôt
398 € (39,8€) 136 €	378 € (37,8€) 129 €	363 € (36,3€) 124 €	363 € (36,3€) 124 €	346 € (34,6€) 118 €	334 € (33,4€) 114 €	non applicable	non applicable	поп аррйсавле	пон арріісавіє	312 € (31,2€) 107 €	Agrégé-es Classe exceptionnelle Coût réel après crédit d'impôt
non applicable	non applicable	non applicable	363 € (36,3€) 124 €	346 € (34,6€) 118 €	334 € (33,4€) 114 €	ион applicable	312 € (31,2€) 107 €	292 € (29,2€) 100 €	277 € (27,7€) 95 €	263 € (26,3€) 90 €	Certifié-es Cpe PsyEN Classe exceptionnelle Coût réel après crédit d'impôt
non applicable	non applicable	non applicable	362 € (36,2€) 124 €	344 € (34,4€) 117 €	332 € (33,2€) 113 €	non applicable	non applicable	310 € (31,0€) 106 €	298 € (29,8€) 102 €	281 € (28,1€) % €	Agrégé-es Hors classe Coût réel après crédit d'impôt
310 € (31,0€) 106 €	298 € (29,8€) 102 €	281 € (28,1€) % €	263 € (26,3€) 90 €	245 € (24,5€) 84 €	230 € (23,0€) 79 €	217 € (21,7€) 74 €	204 € (20,4€) 70 €	172 € (17,2€) 59 €	140 € (14,0€) 48 €	140 € (14,0€) 48 €	Agrégé-es Classe normale Coût réel après crédit d'impôt
non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	298 € (29,8€) 102 €	283 € (28,3€) 97 €	266 € (26,6€) 91 €	247 € (24,7€) 84 €	232 € (23,2€) <sup>79 €</sup>	217 € (21,7€) 74 €	Certifié-es Cpe PsyEN Hors classe Coût réel après crédit d'impôt
262 € (26,2€) 90 €	252 € (25,2€) 86 €	237 € (23,7€) 81 €	220 € (22,0€) 75 €	206 € (20,6€) 71 €	196 € (19,6€) <i>67 €</i>	189 € (18,9€) 65 €	179 € (17,9€) 61 €	152 € (15,2€) 52 €	non applicable	non applicable	Biadmissibles  Coût réel après crédit d'impôt
252 € (25,2€) 86 €	236 € (23,6€) 81 €	220 € (22,0€) 75 €	207 € (20,7€) 71 €	194 € (19,4€) & €	184 € (18,4€) 63 €	180 € (18,0€) 62 €	175 € (17,5€) 60 €	147 € (14,76) 50 €	119 € (11,9€) 41 €	119 € (11,9€) 41 €	Certifié-es Cpe PsyEN Classe normale Coût réel après crédit d'impôt
11 on B3	10 ou B2	9 ou B1	8 on A3	7 ou A2	6 ou Al	5 5	4	Salente and	2	1	Catégorie   Rehelon   1   2   3   4   5   6 ou A1   7 ou A2   8 ou A3   9 ou B1   10 ou B2   11 ou B3

ATTENTION : le tableau pour les retraité-es/o	crédit d'impôt	Pensionné-es	Retraité-es	Pension BRUTE mensuelle
արիենու Անելե	23€	(6,7E)	67 €	Inf. à 1681 €
es refraité-es/	30€	(8,6E)	96€	de 1681 à 1880 €
nensionné-es r	32E	(9,4E)	94€	à de 1881 à de 2060 € 22
rensionné-es mentionne les nensions b	36€	(10,3E)	103€	de 2061 à 2250 €
ensions brute	39€	(11,3€)	113 E	de 2251 à 2440 €
rutes et non nettes (voir si	42E	(12,26)	122 E	de 2251 à de 2441 à 2440 € 2630 €
(voir sur votn	45E	(13,16)	131 E	de 2631 2810 G
avis de neasi	48E	(14,0€)	140 €	à de 2811 à d 3000 €
in de janvier 2018)	$51\epsilon$	(14,9€)	149 €	de 3001 à 3190 €
018).	54E	(15,8E)	158€	de 3191 à 3370 €
	57E	(16,7 <del>€</del> )	167€	de 3371 à 3560 €
Mai: 27/06/2018	60€	(17,6E)	176€	3561 € ct plus

Autres situations et cotisations non calculées dans ce barème :

- Calcul d'un prélèvement = Montant calculé / nombre de prélèvements (arrondi au 1/10ème d'euro supérieur)

Consulter le site du SNES-FSU: www.snes.edu et cliquer sur "Adhérez au SNES"







En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.

Yous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.





	- 1	
	200	
300000 90000 90000 90000		
	:	

ğ U J	5
m IA.	D
3 (TIP)	5
ngle Euro Paymonte	=
ž T	Ĺ
1	D
,	_
الله الله	

SW See	400 miles	26/30		

Veuillez com	Single Euro Paymosts Are
₩.	i i
<u>—6</u>	2 7

en lettres capitales en respectant le précasage SNES 46, avenue d'Ivry 75647 PARIS Cedex 13 Pour le compte de : Ref : COTISATION SNES

	· 10 .	
9864		
	:	

	<u>پ</u>
	⊒
Document à renvoyer à l'adre	unique
0	Б
ğ	
Ë	
급	
큐	
ar	
en E	
8	
Š	
ä	
Ğ.	
Š,	
Š	
₹.	
₫.	
7	
8	
9	
Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du	
'n	
p 1	
=	

MERCI DE JOINDRE UN RIB

ÜÜ

 $\bigcirc$ 

Paiement:

récurrent ou

 $\bigcirc [\cap] \triangleright$ 

C C

(/)

"U"

Ne rien inscrire sous ce trait

bulletin d'adhésion

à: Le: SIGNATURE: